

Paris, le 19 février 2021

Mesdames et Messieurs les président(e)s des structures déconcentrées et des clubs,

Suite à un certain nombre de courriers arrivés à la Fédération au sujet des conséquences sportives engendrées par la crise sanitaire actuelle, nous souhaitons répondre à vos interrogations légitimes pour éviter des interprétations erronées.

Nous avons pleinement conscience des difficultés traversées actuellement par les clubs, les comités et les ligues mais aussi par notre Fédération en ces temps très douloureux et inédits.

Vous déplorez que la situation actuelle empêche la quasi-totalité des licenciés de participer à des compétitions, voire de s'entraîner dans des conditions adaptées.

Nous comprenons parfaitement votre sentiment et nous le partageons entièrement.

Cependant, il faut bien comprendre que, la FFA, étant agréée par le **ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports**, ne peut, en aucun cas, déroger à des directives gouvernementales, au risque d'être privée de sa délégation de service public.

Chacun a pris connaissance des mesures prises par l'Etat pour faire face à la pandémie et contribuer à freiner la propagation du virus de façon responsable. Notre Fédération **est contrainte** de les faire appliquer de la façon la plus stricte, malgré leur dureté et leur caractère regrettable et contraignant pour la pratique de toutes et tous.

Dans toutes les fédérations pour l'ensemble du sport amateur, aucune compétition n'est autorisée jusqu'à nouvel ordre, exception faite pour les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau (SHN). A ce propos, il faut savoir que c'est, in fine, le ministère qui décide du choix définitif des athlètes SHN.

Depuis bientôt un an, les commissions sportives nationales (CSO, CNR, CNM, CNAM, CNJ,) élaborent, après chaque annonce gouvernementale, un réaménagement des différents scénarii possibles.

On se souvient qu'à l'automne dernier, l'annulation très tardive, **sur décision expresse préfectorale**, des Championnats de France U18 & U20 avait été très mal vécue par les athlètes qualifiés, leurs entraîneurs et les clubs, dont la plupart avaient déjà programmé leurs déplacements et effectué des réservations.

Pour éviter que cela ne se reproduise, le comité directeur du 29 janvier dernier, réuni en visioconférence, a décidé, compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, de reporter les Championnats de France de cross à l'automne et de n'organiser cet hiver que les Championnats de France en salle (**obligatoirement à huis clos en raison de la jauge imposée pour des manifestations en salle**) et les Championnats de France de lancers longs, réservés aux seuls SHN. Ces limitations nous sont malheureusement imposées et touchent durement notre sport.

Le sport amateur, nos structures locales et la FFA se préparent à une année 2021 sans précédent tant sur le plan sportif que sur le plan financier. Pour autant, il est nécessaire de nous adapter et de nous réinventer pour pérenniser l'activité d'animation au sein de l'ensemble de nos clubs.

Dans ce contexte particulier, il faut saluer les initiatives de nombreux clubs tout à fait intéressantes : animations, prises de performances sur un stade dans le respect des règles sanitaires, séances d'entraînement décalées pour tenir compte des horaires de télétravail et du couvre-feu, ainsi que l'accès à de nouvelles pratiques à distance.

Ces petits rassemblements et cette dynamique permettent ainsi de garder la motivation des athlètes, des bénévoles et de préparer au mieux la saison estivale.

Le club prend ainsi tout son sens de lien social, de partage, et de convivialité dont nous avons toutes et tous besoin dans cette période de privation de compétitions.

Sachez pouvoir compter sur la Fédération qui fait également preuve de créativité au quotidien en proposant des outils d'animation à destination des clubs et des licenciés, à l'instar du 2KM challenge, la course virtuelle du 5 km Athlé Open de France, des séances d'entraînement dans le cadre de la Forme et de la Santé avec des vidéos accompagnées de conseils, des webinaires dont vous avez été nombreux à participer, sur des thématiques multiples tels que :

- la stratégie de développement des clubs : athlé, forme et santé,
- la présentation de l'Athle Fit – nouvelles pratiques,
- le running : comment s'entraîner dans le contexte actuel,
- le marathon : préparation et conseils.

Nous continuerons donc à mobiliser nos pratiquants et à accompagner nos clubs à travers les différentes actions de relance de l'activité, à l'image de l'appel à projet « fonds de dotation » déployé avec notre partenaire Crédit Mutuel, destiné aux plus petites structures affiliées à la FFA.

Nous savons compter sur tous vos efforts et votre solidarité pour traverser ensemble cette période inédite que doit toutes et tous nous renforcer dans notre conviction d'utilité, de service public et, in fine, de santé publique.

Cordialement,

Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général